



CYCLE DE QUALIFICATION
« ELABORER UN PROJET TERRITORIAL
DE COHESION URBAINE ET SOCIALE :
PRINCIPES ET METHODES »



(Date limite d'inscription : 22 novembre 2013)

Dates : du lundi 02 au vendredi 06 décembre 2013

Lieu : Cayenne, Guyane

Intervenants : formation animée par Pascale Marguerettaz, consultante indépendante.

Objectif général : Cette formation vise à réunir l'ensemble des acteurs amenés à intégrer la future contractualisation. Les contenus abordés permettent d'appréhender l'élaboration d'un projet territorial et son pilotage. L'inscription locale d'une nouvelle étape de la politique de la ville, la mobilisation du droit commun, la place des habitants, l'articulation du social et de l'urbain et les différentes thématiques à développer sur les quartiers sont les éléments majeurs du nouveau contrat. Ce cycle de qualification doit également initier une première déclinaison locale des étapes de la contractualisation, de son suivi et de son évaluation.

Public : les cadres territoriaux, les référents des services de l'Etat et établissements publics concernés, à savoir : les 5 chefs de projets CUCS et 3 PNRU, les chargés de la politique de la ville du Conseil Régional, du Conseil Général et de l'EPCI, de la Préfecture (délégué du Préfet) et du SGAR, des DEAL, DJSCS, DIECCTE, de l'ARS, du Rectorat, de la CAF et les personnes chargées des Programmes Européens.

Méthode pédagogique : apports de contenus théoriques et méthodologiques – Témoignages / illustrations - Ateliers : échanges autour des pratiques, travail sur les outils, études de cas.

Contacts :

CNFPT : Myriam PIERRE, myriam.pierre@cnfpt.fr, 0594 29 68 03

CRPV : Claudia KNERSCHE, reseau.crpvguyane@gmail.com, 0594 28 79 43

CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1 - LUNDI 02 DECEMBRE : EXPOSE DE LA SITUATION CONTEXTUELLE LOCALE ET ANALYSE DES EVOLUTIONS A L'ECHELLE NATIONALE

- Maîtriser les principes clés de la cohésion sociale et de la notion de Projet de territoire
- Présenter les situations contextuelles locales : données de cadrage, dispositifs et moyens mobilisés, point de vue individuel sur les forces et les faiblesses de chaque territoire
- Informer sur les nouvelles dispositions nationales dans le champ de la politique de la ville, les démarches engagées et les conséquences sur les approches et modalités d'intervention locales attendues

JOUR 2 – MARDI 03 DECEMBRE : ELABORATION D'UN PROJET TERRITORIAL : CONSTRUIRE UN SOCLE DE CONNAISSANCES FIABLE ET PARTAGE

- Identifier les points d'appui pour la réalisation d'un état des lieux de la situation des habitants des quartiers dans l'environnement global (communal)
- Présenter les points d'ancrage pour un diagnostic et son analyse croisée (données statistiques (disponibilité, actualisation, comparabilité); documentation utile (bilans-évaluation des CUCS, PRU et dispositifs connexes PLH, PLU...)

JOUR 3 – MERCREDI 04 DECEMBRE : ENGAGER UN PROCESSUS PARTICIPATIF PERENNE OU COMMENT S'APPUYER (AUSSI) SUR LA PAROLE DES HABITANTS ET USAGERS D'UN QUARTIER POUR CONSTRUIRE LEUR PROJET

- Appréhender les exigences participatives inscrites aux futurs Contrats de ville (conseils de citoyens) et les adapter au contexte local
- Mettre en critique et rechercher collectivement des pistes pour une approche méthodologique commune pour une participation citoyenne aux différentes étapes du projet (dans son élaboration, sa réalisation, son évaluation)

JOUR 4 – JEUDI 05 DECEMBRE : DE L'APPROCHE STRATEGIQUE A L'OPERATIONNALITE DU PROJET

- Aider les décideurs à s'entendre sur les choix à opérer : priorisation des enjeux, axes thématiques privilégiés en fonction des territoires, formulation d'objectifs clairs et atteignables
- Appréhender les points de rupture majeurs entre le CUCS et le Contrat de ville sur une mise en synergie effective des politiques de droit commun
- Présenter les enjeux, le sens et l'utilité de l'évaluation de projet et présentation de pistes pour un suivi-évaluation opérationnel et accessible

JOUR 5 – VENDREDI 06 DECEMBRE : BILAN DU CYCLE DE QUALIFICATION ET TEMPS INSTITUTIONNEL DE RESTITUTION DES TRAVAUX

- Définir les modalités et un échéancier prévisionnel pour l'élaboration des projets territoriaux et des contractualisations (dispositifs Contrat de ville et connexes)
- Partager le plus largement possible les enjeux et les perspectives sur l'élaboration de projets territoriaux (pourquoi et comment ?)